

## Diagonales : Nous sommes tous des initiés

30-08-2016

Le délit d'initié est un délit que commet celui qui vend ou achète des titre cotés en bourse en s'appuyant sur des informations dont ne disposent pas les autres acteurs du marché.

A cette aune, que dire de celui qui a vendu son portefeuille au plus haut parce qu'il a lu Durkheim ? Intellectuel distingué ou initié coupable ?

Jean-Jacques Salomon

[jjsalomon@oomark.com](mailto:jjsalomon@oomark.com)